

# **COMITÉ DIRECTEUR**

Samedi 26 octobre 2019

Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

# **SOMMAIRE**

# Table des matières

1.	. Approbation des PV des réunions des Comité Directeur des 29 et 30 juin 2019		
	Etat des licences.		
3.	Examen des comptes de bilan et de résultat 2018-2019.		
4.	Budget prévisionnel 2019/2020		
5.	Tarification 2020/2021		
6.	Préparation de l'assemblée générale		
7.	Autres		
	Ressources Humaines		
(	Championnat du monde Stuttgart		
(	Qualiclub		
9	Score gym		
	Diagnostic club		
(	CAP GYM		
(	Coontation RTR TR TII		

# MEMBRES PRÉSENTS

BRUNET Marie-José Membre

CHERRIER Mélanie Vice-Présidente
CHEVALIER Jean Marc Trésorier

EHRMANN Yves Vice-Président – Président Bas-Rhin

HAUSSER Joseph Vice-Président – représentant du Haut-Rhin

HEYMER Véronique Membre

JEANTY Christophe Vice-Président

LANCE Géraldine Membre

LAURANT Olivier Membre – Président des Ardennes

**LECLERC Jacques** Membre LICHTLÉ Agnès RTR GR RTR GAC **LECOMTE Marie** LSURGER Sophie Membre Vice-Président **MATHIS Serge NEU FABER Sophie** Membre OLLIVIER Stéphanie Membre PIERQUIN Claudine Membre SPINNER Annie Présidente

VINCENT Cyrille RTR GAM – Président des Vosges

# MEMBRES EXCUSÉS

ABECASSIS Mélanie Membre
CHARLIER Robin RTR TR
CRANCE Magali RTR TMG
DECLERCQ Johann Membre
FERANDEL Elric Membre

KONIECZNY Stéphane DTRG – Président Haute-Marne

LOUGHIN Dominique Médecin

NOBLET Damien Vice-Président

PICCIRILLI Nadège RTR GPT

SALAUN Evelyne Vice-Présidente

SUAREZ Chantal RTR GAF – représentant de la Moselle

WADEL Claude Secrétaire

# INVITÉS

LORO Stevy Directeur général

# INVITÉS FXCUSÉS

Gaël MEYER CTS

# 1. Approbation des PV des réunions des Comité Directeur des 29 et 30 juin 2019.

La Présidente propose aux voix les projets des PV, les membres du comité directeur présents l'approuvent à l'unanimité.

## 2. Etat des licences.

Au 25 octobre 2019, le Comité Régional de Gymnastique du Grand Est comptabilise 19 576 licenciés et 132 clubs affiliés.

Cyrille VINCENT demande si nous connaissons le délai de validation de l'affiliation. → Annie SPIN-NER indique que les clubs sont informés lorsqu'il y a un problème.

## 3. Examen des comptes de bilan et de résultat 2018-2019.

Jean-Marc CHEVALIER présente le compte de résultat de la saison 2018/2019. Il indique que le déficit de - 92 246,32 € comprend la somme 31 435,36 € faisant suite à des charges exceptionnelles sur exercice antérieur.

Olivier LAURANT: L'expert-comptable n'a pas réalisé correctement son travail car il aurait dû identifier ces sommes lors du ou des précédents exercices. Il demande qu'un courrier soit envoyé afin de faire part du mécontentement du Comité Régional.

Jean-Marc CHEVALIER poursuit par la présentation des comptes analytiques afin de mettre en avant les postes de dépenses qui rapportent de l'argent et les postes de dépenses pour lesquelles le Comité Régional ne gagne pas d'argent.

Il est mis en avant les postes de dépenses les plus importants :

- Déplacements : 10% du Chiffre d'Affaire
- Charge de personnels + vacataires : 20% du Chiffre d'Affaire
- Haut niveau (sans les salaires) : 8% du Chiffre d'Affaire

Concernant l'indemnisation des vacataires, *Olivier LAURANT* précise qu'il existe des actions qui sont totalement détaxées à hauteur de (127 €/4 fois par mois).

Il est demandé au directeur général de se rapprocher de l'URSSAF afin de savoir jusqu'à quel montant est-il possible de ne pas réaliser de fiche de paie.

Le total des charges du compte résultat de l'année 2018/2019 est de 2 075 144,39 €. Le total des produits du compte de résultat de l'année 2018/2019 est de 1 982 898,07 €. L'exercice comptable 2018/2019 présente un déficit de – 92 246,32 €.

Marie-José BRUNET met en alerte les membres du comité directeur sur la partie produit « subvention aide à l'emploi » car celle-ci va diminuer année après année et pour laquelle il n'y a pas de possibilité de reconduction sans la création de nouveau d'emploi ayant un impact sur l'augmentation des effectifs.

Le Comité Régional de Gymnastique dispose de 183 951 euros en banque.

La Présidente propose aux voix le vote du compte de résultat 2018/2019, les membres du comité directeur présents l'approuvent à l'unanimité.

## 4. Budget prévisionnel 2019/2020

Le trésorier a réalisé une augmentation de 2% à l'ensemble des charges et des produits (hors subvention d'exploitation). Il a également projeté une augmentation de 700 licenciés en produit de licences. Le montant des affiliations a quant à lui été inchangé.

Les politiques des comités techniques ont été intégrées dans le budget car elles n'y apparaissaient par lors de l'ancienne version du budget. Afin de pouvoir intégrer ces politiques, il y a eu une diminution des secteurs GAM/GAF/GR/TR/TU/AERO d'un montant égal à celui demandé par les comités techniques pour la réalisation des projets.

Le compte location immobilière (Châlons-en-Champagne) diminue de 40%. En effet, Jean-Marc et Claude sont actuellement en train de rechercher un nouveau local plus petit et moins onéreux.

Olivier LAURANT interroge les membres du comité directeur sur le devenir de l'antenne Châlonsen-Champagne. → Annie SPINNER précise qu'il n'est pas question de supprimer l'antenne de la Champagne-Ardenne et qu'il est primordial de conserver une proximité sur les trois territoires.

Le compte trophée/médaille diminue de 50% par rapport à la saison 2018/2019. Ceci s'explique en partie du fait qu'il avait été commandé un nombre trop élevé de médailles la saison passée.

Le compte déplacement des actions est chiffré à 98 649,04 € soit 20 000 euros de moins que la saison 2018/2019. Pour arriver à cette économie, il est proposé de diminuer le remboursement du coût kilométrique, d'obliger les salariés à utiliser le train autant que possible, de privilégier les déplacements SNCF et de mettre en place les dons au Comité Régional pour les déplacements des membres du comité directeur.

Le salaire du personnel augmente de 16 000 euros par rapport au compte de résultat 2018/2019. Cette augmentation s'explique par la différence du coût du salaire entre le départ de Morgane HANON et le recrutement de Charlotte DELATTRE, la différence du coût du salaire entre le départ de Pierre-Yves GIFFARD et Vincent VARLOTEAUX et par la présence pendant une année de Chantal BLARRE qui est facturée à hauteur de 7 500 euros par le groupement d'employeurs.

Olivier LAURANT précise que les membres du comité directeur n'ont pas reçu l'information au sujet de la démission de Monsieur Pierre-Yves GIFFARD → Annie SPINNER présente ses excuses aux membres du comité directeur pour cet oubli.

Les politiques votées lors du Comité directeur du mois de juin 2019 sont arbitrées de la façon suivante :

Commissions	Comités techniques
Haut-niveau: 125 000 euros	GAM : 2 040 euros
Gym santé : 13 000 euros	GAF: 2 460 euros
Pratiques compétitives : 6 450 euros	GR: 11 004 euros
Pratiques non-compétitives : 20 200 euros	GAC: 960 euros
	TR-TU: 2 776 euros
	AERO: 1 120 euros
	TEAM GYM: 1 500 euros

L'achat du véhicule pour l'antenne de Tomblaine est amorti sur 5 années ce qui correspond à la somme de 5 061,82 euros pour le budget 2019/2020.

Le total des charges d'exploitation du budget prévisionnel 2019/2020 est de 2 136 687, 36 €.

Le produit des licences s'élève à 1 538 211,52 € qui a été calculé sur le prix moyen de la licence et en projetant une augmentation de 700 licences.

La subvention de la Région Grand Est pour l'achat du véhicule est également comptabilisée sur 5 années ce qui correspond à une affectation de 768 euros pour le budget 2019/2020.

Le total des charges est de : 2 136 687,36 € Le total des produits est de : 2 136 687,36 € Le budget prévisionnel 2019/2020 est équilibré.

Jean-Marc CHEVALIER propose de diminuer le coût du remboursement des frais kilométriques de 0,35 €/km à 0,20 €/km.

La Présidente propose aux voix le vote du remboursement des frais kilométriques à 0,20€/km, les membres du comité directeur présents l'approuvent avec 15 voix pour 4 contres.

La Présidente propose aux voix le vote du remboursement des frais kilométriques en covoiturage à 0,30€/km, les membres du comité directeur présents l'approuvent avec 15 voix pour 4 contres.

<u>Les nouveaux chiffres des remboursements des frais kilométriques entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.</u>

Jean-Marc CHEVALIER propose aux membres du comité directeur de faire dons à l'association des remboursements des frais kilométriques lors des différents déplacements. Il est décidé d'inscrire sur la feuille d'état de frais de mission du comité directeur de la possibilité de faire dons du remboursement des frais kilométriques.

Concernant les juges en compétition, les responsables des compétitions auront un rôle d'informateur auprès des juges sur la possibilité de faire dons au Comité Régional du coût des frais kilométriques.

Il est évoqué la possibilité de diminuer également le coût du remboursement des frais kilométriques des salariés de 0,45€/km à 0,30€/km.

Stevy LORO met en avant que cela serait un mauvais message envoyé aux salariés qui subissent encore les effets de la fusion et pour lesquelles il est déjà compliqué de répondre positivement aux demandes d'augmentation de salaire.

*Marie-José BRUNET* indique également qu'il faudrait se renseigner si ceci n'est pas un acquis pour les salariés.

La Présidente propose aux voix le vote du budget prévisionnel 2019/2020. Les membres du comité directeur présents l'approuvent avec 15 voix pour 4 abstentions.

# 5. <u>Tarification 2020/2021</u>

Jean-Marc CHEVALIER présente une proposition d'augmentation des tarifs des formations. Cependant, plusieurs membres du comité directeur font remarquer que dans cette étude des tarifications ne sont pris en compte uniquement les stages PAS.

Dans la continuité, le Trésorier présente les différentes situations d'augmentation du coût de la licence. Celles-ci vont d'une augmentation de 0,50 € à 1,50 € et avec la possibilité de mettre en place une augmentation variable entre les licences compétitives et non compétitives.

Olivier LAURANT met en avant les difficultés financières rencontrées par les clubs et qu'appuyer sur le levier des licences ne fera qu'encourager les clubs à se diriger vers les fédérations affinitaires et plus particulièrement pour ce qui est des licences non-compétitives.

Yves ERHMANN insiste pour que le comité directeur vote une augmentation globale (engagement des compétitions, tarifs des formations et coût de la licence) afin de faire passer une augmentation en une seule fois.

Le Trésorier propose d'augmenter le coût de la licence compétitive de 19€ à 20€ et le coût de la licence non compétitive de 6€ à 7€.

La Présidente propose aux voix l'augmentation de la licence de 1€ pour les licences compétitives et non compétitives. Les membres du comité directeur présents l'approuvent avec 18 voix pour 1 contre.

Yves ERHMANN précise que le comité directeur devra voter lors de la réunion du mois de juin des augmentations sur les engagements en compétitions ainsi que sur les tarifs des stages et formations.

Jean-Marc CHEVALIER conclu par le calcul des séquences, les séquences pouvant être réalisées par jour est au nombre de 3 et de 6 séquences par weekend. Soit 75€/jour ou 150€/weekend, ces montants ne pourront plus être dépassés. Le délégué fédéral se doit de vérifier si le nombre de séquence déterminé par le CTI est identique aux séquences réalisées.

# 6. Préparation de l'assemblée générale

Annie SPINNER informe les membres du comité directeur de l'ordre du jour de l'assemblée générale et de son déroulement. Plusieurs gymnastes du Grand Est qui ont participé à des championnats internationaux recevront une invitation. Elle informe également les membres que les frais kilométriques des clubs ne seront pas pris en charge par le Comité Régional.

#### 7. Autres

## Ressources Humaines

Stevy LORO informe les membres du comité directeur de la démission de Madame Justine BLAND de son poste de Coordinatrice Technique Interdépartemental Alsace et Responsable communication.

#### Championnat du monde Stuttgart

Annie SPINNER fait part des retours du DTN au sujet du Championnat du monde de Stuttgart.

- GAC : Satisfaisant
- AERO : Résultat correct
- TUM : Une montée en puissance sur les championnats internationaux
- GR : Il n'y a pas de possibilité pour les JO de Tokyo
- GAM : Il n'y aura pas d'équipe mais trois garçons qualifiés pour les JO de Tokyo
- GAF : Elles sont sélectionnées. Aline FRIESS a impressionné.
- TR : Blessures sur les principaux concernés

## Qualiclub

La plateforme sera opérationnelle le 14 décembre 2019.

A compter du 25 janvier 2020, il y aura un accompagnement au niveau des clubs qui répondent aux questions sur la plateforme.

La Fédération précise que les labels finissant en 2019 sont reconduits jusqu'en 2020.

#### Score gym

Le logiciel actuellement utilisé en compétition sera prochainement supprimé. Le nouveau logiciel entrera en fonction à compter du mois de septembre 2020. Il n'est pas impossible qu'il faille peut-être acheter des licences Windows 10. *Stevy LORO* demande si la Fédération envisage d'accompagner financièrement les comités régionaux dans les dépenses annexes à ce logiciel de compétition.

## Diagnostic club

La commission territoriale a communiqué un questionnaire à l'ensemble des clubs de la région Grand Est afin qu'ils indiquent sur quel sujet ils auraient un besoin en formation. Yves ERHMANN précise qu'il souhaiterait que ces formations spécialisées par département puissent commencer à partir du mois de janvier 2020.

# CAP GYM

Joseph HAUSSER informe les membres du bureau du travail réalisé par le comité de pilotage pour redynamiser le Challenge Loisirs. Il change de nom et devient CAP GYM. Il précise que cet événement sera ouvert au plus grand nombre et se devra d'être accessible.

# Cooptation RTR TR TU

La Présidente propose aux voix la cooptation de Monsieur Marc-Antoine JULLO en tant que RTR TR TU en remplacement de Monsieur Robin CHARLIER. Les membres du comité directeur présents l'approuvent à l'unanimité.

Fin de la réunion à 16h00.

Le Secrétaire,

Claude WADEL

La Présidente,

**Annie SPINNER** 

Page 8